Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260303-2026_03_006-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 9

Date de la convocation : 24/02/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le mardi 3 mars à 18 h 00
Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame Lydie DOMANCICH, Maire.
Etaient présents : Mme Lognoné Jamila et Messieurs LE MERRER Daniel, CHAMPAGNAT Pascal, TUFFIER Olivier, PARANTHOËN Rémi, LAHAYE François.
Absents : Mme DHABIT Nicole excusée, Mme TARLET Juliette, Mr PRIGENT Guy procuration à Mr CHAMPAGNAT Pascal et Mr POSTADJIAN Guillaume procuration à Mr LE MERRER Daniel.
Secrétaire : Mr CHAMPAGNAT Pascal a été élu secrétaire.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/02/2026

Mme La Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 05/02/2026.

Le Conseil Municipal par 9 voix pour **EMET** un avis favorable au compte rendu du conseil municipal du 05/02/2026 sauf pour les travaux au commerce multiservices avec extension du bar : la délibération prise concernant ces travaux au commerce multiservices avec extension du bar comporte une erreur : Il est précisé que le conseil a validé le projet et le plan de financement et seul le plan de financement a été validé. La délibération va être annulée et une nouvelle sera prise dans laquelle il sera précisé que seul le plan de financement est validé.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Maire
Lydie DOMANCICH

MAIRIE DE LANMODEZ

Certifié exécutoire par transmission, Le 6/03/2026 En Préfecture des Côtes d'Armor
La Maire, Lydie DOMANCICH

MAIRIE DE LANMODEZ